



Politique pour les réservistes - saison 2026-2027

Révisé 20 juin 2026

L'objectif de la présente politique est de clarifier les frais associés aux réservistes. Les membres de Curling des Collines ayant payé les frais fixes d'adhésion au club de 175 \$ (tarif adulte) et de 50 \$ (tarif jeunesse) ont le privilège d'être remplaçant gratuitement dans 10 parties. **Après 10 remplacements, des frais s'appliquent aux membres qui sont inscrits à moins de trois ligues.**

Les frais sont:

- Membre : 10 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 5 \$ par partie pour les ligues d'une heure.
- Non-membre : 20 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 10 \$ par partie pour les ligues d'une heure.

5^e joueur : comme mentionné dans la politique d'inscription, le 5^e joueur est un joueur membre d'une équipe fixe et il remplace en priorité dans cette équipe avant les joueurs des équipes en bye.

Ligue avec plus de 8 équipes : Les ligues avec plus de 8 équipes auront toujours une ou des équipes en bye chaque semaine. Les joueurs de l'équipe ou des équipes en bye ont priorité de remplacement et ils doivent être contactés et se faire offrir la possibilité de remplacer.

Membre non inscrit à une ligue : Les frais fixes d'adhésion au club permettent d'être remplaçant dans 10 parties dans toutes les ligues. Les parties non jouées ne sont pas remboursables. Après 10 remplacements, ce membre paiera 10 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 5 \$ par partie pour les ligues d'une heure.

Membre inscrit à une ou deux ligues : Les membres de Curling des Collines inscrits à une ou deux ligues ont le privilège d'être remplaçant dans 10 parties dans toutes les ligues. Les parties non jouées ne sont pas remboursables. Après 10 remplacements, ce membre paiera 10 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 5 \$ par partie pour les ligues d'une heure.

Membre inscrit à trois ligues et plus : Les membres de Curling des Collines inscrits à trois ligues et plus ont le privilège d'être remplaçant gratuitement dans toutes les ligues.

Réserviste non-membre : Pour les joueurs qui ne sont pas membres de Curling des Collines, des frais de 20 \$ par partie pour les ligues de 2 heures et 10 \$ pour les ligues d'une heure seront applicables.

On doit se rappeler que les priorités de réservistes sont:

- Priorité #1 : Le cinquième joueur est réserviste prioritaire en tout temps au sein de son équipe.
- Priorité #2 : Les joueurs des équipes en bye sont prioritaires dans une ligue de plus de 8 équipes.
- Les équipes nécessitant un réserviste après l'épuisement de disponibilité des priorités 1 et 2 sont libres de choisir un membre ou un non-membre à leur discrétion.

Comité des adhésions

Le 20 juin 2026